

FORMATEUR CERTIFICAT D'ACTEUR PRÉVENTION SECOURS (APS) AIDE ET SOINS A DOMICILE (ASD) (Ex CPS ID) MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC)



PRÉ REQUIS

- ▶ Être titulaire du certificat de formateur APS-ASD



OBJECTIFS

- ▶ Actualiser ses compétences de formateur APS- ASD dans le domaine de la prévention
- ▶ Echanger sur ses pratiques de formateurs APS-ASD
- ▶ Renouveler sa certification lui permettant de dispenser la formation de APS- ASD auprès des salariés du secteur de l'aide et du soin à domicile



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Chaque participant devra présenter, en début de stage, un dossier relatant la mise en œuvre d'une formation-action APS- ASD menée au sein de son entreprise ou de son établissement ou pour le compte de son organisme de formation.
- ▶ Formation interactive
- ▶ Alternance entre théorie et mises en situations pratiques
- ▶ Evaluation et certification dans les conditions du référentiel de l'INRS.



DURÉE

- ▶ La validité et les prérogatives rattachées au certificat de formateurs APS-ASD sont dépendantes de la validité du certificat SST.
- ▶ Le formateur devra être à jour des 2 certificats :
La formation est organisée pour valider les 2 certificats simultanément (21h+7 h) ou séparément
 - 21 heures pour le MAC SST
 - 7 heures pour la partie APS -ASD



CONTENUS

- ▶ L'évolution des pratiques et les actualités
- ▶ Les outils pédagogiques
- ▶ Les modalités pédagogiques en vigueur
- ▶ La gestion des sessions de formation



VALIDATION

- ▶ A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un nouveau certificat de formateur APS-ASD valable 36 mois

OÙ TROUVER SA FORMATION

Le réseau des GRETA offre une réponse de proximité : Consulter notre carte www.greta-prp.fr